



Un conseil personnalisé
pour vous agriculteur

- ✚ Bénéfice : une méthode d'évaluation neutre et éprouvée pour disposer d'une base de discussion entre cédant et repreneur
- ✚ Modalité : détermination d'une valeur technique résiduelle à partir d'une visite des bâtiments en vide sanitaire ou en prenant toutes les mesures de biosécurité

ÉVALUATION DE BÂTIMENTS AVICOLES

Évaluez vos poulaillers pour



Les avantages

Bénéficiez d'**une évaluation de vos outils de production en volaille**, élément indispensable dans le cadre de l'installation d'un repreneur.

✚ Il est en effet primordial de déterminer au plus juste la valeur de l'outil en intégrant toutes les composantes :

- situation règlementaire
- accès et voisinage
- branchements
- possibilité d'extension...

✚ La méthode d'évaluation est commune à l'ensemble des Chambres d'agriculture et prend en compte l'âge des bâtiments et des équipements, leur efficacité technique et leur état d'entretien.

La Chambre d'agriculture de Bretagne est engagée dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation et respecte un code d'éthique fondé sur nos valeurs, destiné à protéger vos intérêts essentiels.



Parce que l'installation et la fin d'activité sont des moments clés, nos conseillers spécialisés vous accompagnent dans la transmission de vos bâtiments avicoles

LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR

1

Un état des lieux précis



- Un conseiller spécialisé visite les bâtiments en prenant toutes les mesures de biosécurité qui s'imposent.
- Un inventaire des bâtiments et des équipements, avec prise de photos est effectué.

2

Une analyse complète



- Le compte-rendu décrit les bâtiments et leurs équipements, ainsi que l'environnement de l'élevage et sa situation réglementaire.
- La valeur technique résiduelle peut alors servir de base de discussion entre cédant et repreneur.
- Si nécessaire, une étude économique intégrant les investissements de rénovation et le calcul du prix d'équilibre peut également être effectuée dans le cadre d'une autre prestation.

Les agriculteurs témoignent

“

L'impartialité de la Chambre d'agriculture m'a mise en confiance et m'a rassurée sur la valeur de l'outil de production que j'ai repris.

”



Pensez-y !

- L'estimation précise de la valeur des bâtiments permettra une approche plus pertinente du prix d'équilibre du projet associé.

VOS CONTACTS CONSEILLERS



☒ **Côtes d'Armor**
Stéphane ROFFI • Tél. 07 87 35 50 49
stephane.roffi@bretagne.chambagri.fr

☒ **Finistère**
Gwenn GUILLOU • Tél. 06 86 11 18 72
gwenn.guilou@bretagne.chambagri.fr

☒ **Ille-et-Vilaine**
Elodie DEZAT • Tél. 06 22 53 19 47
elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr

☒ **Morbihan**
Marion RUCH • Tél. 06 37 53 41 93
marion.ruch@bretagne.chambagri.fr